

Nantes, le 17 janvier 2018

La Région dans l'obligation de suspendre les circulations TER sur la Virgule de Sablé-sur-Sathe

3 mois après les dysfonctionnements constatés sur la Virgule de Sablé, la Région a demandé à la SNCF la suspension temporaire des circulations sur cette infrastructure, pourtant récemment mise en service. En effet, un rapport d'expertise remis hier par SNCF et Eiffage Rail Express à la Région n'apporte aucune réponse sur les causes des dysfonctionnements. Il conclut même que ceux-ci se produisent sur plusieurs endroits de l'infrastructure et non un seul comme initialement constaté.

« J'ai demandé à SNCF une suspension des circulations tant que les causes des dysfonctionnements et des solutions pérennes n'auront pas été identifiées, rendant la Région dans l'incapacité d'assurer un service en toute sécurité » a précisé Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire qui rencontrera, dans les prochains jours, les dirigeants de SNCF et de Eiffage Rail Express ayant conçu et réalisé l'infrastructure.

Fin septembre 2017, un dysfonctionnement électrique entre l'infrastructure et les trains dits «ZTER», spécialement adaptés pour circuler sur la Virgule et la ligne à grande vitesse (LGV), a été identifié sur la zone de raccordement de Sablé.

La circulation de ces trains sur cette voie a alors été stoppée pendant deux semaines et demie par la SNCF. Une solution provisoire, consistant à l'installation de pédales sur la voie, a ensuite permis de reprendre la circulation à la mi-octobre, en toute sécurité.

Une expertise était en cours depuis par les techniciens d'Eiffage Rail Express et de la SNCF, afin d'identifier la cause profonde du dysfonctionnement et de trouver une solution pérenne au problème.

Hier, la SNCF et Eiffage Rail Express ont informé la Région que l'expertise n'a pu aboutir à des résultats concluants. Nous n'avons donc aucune réponse sur les causes du dysfonctionnement, et aucune mesure de résolution pérenne n'est proposée.

De surcroît, l'expertise indique que le problème serait plus large qu'initialement envisagé.

La Région Pays de la Loire déplore qu'après plusieurs mois d'études et d'essais, l'expertise n'ait pas abouti. Cette situation n'est pas acceptable, alors qu'elle a investi près de 16 M€ pour adapter 8 rames ZTER pour leur permettre de circuler sur la ligne à grande vitesse et la virgule de Sablé, rames qui ont été homologuées par l'EPSF (Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire), ainsi que 9 M€ pour l'infrastructure de la virgule de Sablé.

L'objectif était de faire bénéficier les Ligériens d'un nouveau service reliant Nantes, Angers, Laval et Rennes, avec des temps de parcours attractifs.

La double priorité de la Région dorénavant, c'est la sécurité des voyageurs et la résolution définitive des problèmes d'interface entre le matériel ZTER et l'infrastructure, rencontrés par la SNCF et Eiffage Rail Express.

Cette situation n'a que trop duré et la Région n'a obtenu pour le moment aucune explication satisfaisante ni de visibilité sur le calendrier de résolution définitive des dysfonctionnements.

Aussi, plutôt que de mettre en place une nouvelle solution provisoire temporaire, comme son exploitant le lui propose, elle a demandé à la SNCF de suspendre la circulation des trains ZTER sur la Virgule et la LGV dès lundi prochain dans l'attente des explications des dirigeants de la SNCF et d'Eiffage Rail Express que je souhaite rencontrer dans les plus brefs délais.

Christelle Morançais
Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE :

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92